

CQP ASSISTANT FLEURISTE

Public

Toute personne souhaitant exercer le métier d'assistant fleuriste en tant que salarié.

Prérequis

Maîtriser les savoirs de base (parler, lire et écrire et compter en français).

Modalités et délais d'accès

Sur entretien individuel.

Délai d'accès : Entretien dans les 30 jours qui suivent le premier contact

Objectifs professionnels

- Réceptionner et vérifier l'état de tous types de végétaux et produits associés.
- Confectionner différents types de bouquets et autres compositions simples : bouquets ronds, arrangements racinés etc...
- Participer au tri des déchets.
- Mettre en vente les produits.
- Accueillir le client.
- Reconnaître les végétaux et être capable de prodiguer des conseils d'entretien et de conservation.
- Participer à l'entretien de la zone marchande.
- Réaliser des emballages simples.

Programme

Réalisation compositions simples de fleurs coupées

Réalisation de compositions de plantes

Confection de bouquets simples : ronds ...

Apprentissage de l'accueil du client et de la prise de congés

Répondre aux questions courantes.

Maîtrise des outils de communication et des techniques de calcul mental

Transmission au responsable des réactions de la clientèle

Reconnaissance des végétaux courants.

Moyens et méthodes pédagogiques

Pratique en atelier de production, mise en situation, échange de pratiques, sketches, pédagogies actives.

Nombre de participants

8 à 20 participants

Dates de la formation

De Mars à juillet selon planning fourni par le centre

Durée de la formation

500 heures (245h de formation en centre + 245h en stage)

Tarifs de la formation

14 € de l'heure.

Etude de prise en charge possible, à voir avec le centre

Modalités d'évaluation

Epreuves terminales : Ecrits + Pratique + Mise en situation

Validation / Sanction

Reconnu comme premier niveau de certification professionnelle + attestation de fin de formation.

Suite de parcours et/ou débouchés

Employé assistant fleuriste

Employé d'atelier floral

Employé d'un point de vente fleuriste

Poursuite d'étude : CAP Fleuriste

Accessibilité

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap

Contact(s)

Responsable de formation : Anne-Valérie SAINTENOY – av.saintenoy@institutdegenech.fr,

Assistante : gfsecretariat@institutdegenech.fr